

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 15-16

PDF erstellt am: **25.04.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Actualité

### Création d'une section romande de la SOFAS



Sonnenenergie-Fachverband Schweiz  
Association suisse des spécialistes de l'énergie solaire  
Associazione svizzera di specialisti per l'energia solare

Le 11 septembre 1981, la Section romande de l'Association suisse des spécialistes de l'énergie solaire (SOFAS) sera constituée à Neuchâtel. Les principaux objec-

tifs de cette association professionnelle sont:

- encouragement des relations entre spécialistes;
- encouragement à la formation de ses membres;
- information et échange d'expériences;
- constitution de documents techniques;
- normalisation;
- élaboration de tests;
- définition des exigences minimum et des marques de qualité

et d'une façon générale, la promotion de l'énergie solaire.

Section romande de la SOFAS  
Secrétaire  
Route du Châtelard 52  
1018 Lausanne

## Industrie et technique

### Energie solaire et récupération d'énergie dans un bâtiment genevois

Une grande compagnie d'assurances se doit d'apporter sa contribution aux problèmes qui résultent de la crise d'énergie. C'est pourquoi *La Genevoise Assurances* a retenu, pour son nouvel immeuble de Rive, un ensemble de techniques qui permettent de réduire fortement la consommation d'énergie et la pollution. En raison de sa situation géographique, l'immeuble devait nécessairement être climatisé. En effet, pour tenir compte des normes acoustiques, les fenêtres doivent rester en permanence fermées. Il fallait donc rechercher toutes les économies possibles pour que le bâtiment ne soit pas un trop gros consommateur d'énergie. D'importants investissements ont été faits en vue de diminuer la consommation d'énergie, et l'ensemble des mesures conduit à une réduction de 38% de la consommation globale. Des capteurs solaires ont été installés sur le toit. Ils assurent l'intégralité de la production d'eau chaude de mai à octobre et 70% de la production annuelle. L'im-

meuble est chauffé au gaz, ce qui assure une absence totale de pollution.

D'importantes économies ont été réalisées dans la climatisation par l'installation d'un échangeur thermique permettant de transmettre une partie de la chaleur ou du froid de l'air vicié évacué à l'air de renouvellement. Ce procédé permet à lui seul un gain de 17% de la consommation normale. Pompes à chaleur et accumulation de la chaleur dans de grandes citernes contribuent à raison de 11%.

Le garage est tempéré par l'air vicié de la climatisation, ce qui permet au surplus d'éviter les déperditions thermiques par le sol des locaux inférieurs. L'ensemble brûleur-chaudière est prévu pour des gaz brûlés à basse température ce qui permet une meilleure performance et évite de rejeter des gaz brûlants par la cheminée. Les premiers bénéficiaires de l'opération sont les locataires de *La Genevoise* puisque leurs charges seront réduites d'autant. C'est à l'ingénieur Raymond Moser qu'on doit cet habile groupement de divers systèmes non polluants et avarés d'énergie.



L'immeuble de la Genevoise Assurances, au carrefour de Rive, à Genève. Des capteurs solaires sur le toit et une installation de récupération de chaleur assurent un bilan énergétique particulièrement favorable à cette construction.

### Energies nouvelles et économies d'énergie: à qui s'adresser?

Au début de juillet a paru une nouvelle édition du registre des entreprises des secteurs «Energie solaire, autres énergies nouvelles et économies d'énergie». La brochure donne une bonne vue d'ensemble sur plus de 300 des plus importantes maisons suisses actives dans ces secteurs. Les maisons y sont enregistrées et réparties dans une grille systématique en fonction de leurs activités (conseil, planification, fabrication, installation), des secteurs qu'elles traitent (p. ex. capteurs solaires, systèmes à biogaz, pompes à chaleur, thermographie infrarouge, etc.), de leur situation géographique et de leur appartenance à une association. La brochure comprend 48 pages et est une production en commun de la Société suisse pour l'énergie solaire SSES, l'Association suisse des spécialistes de l'énergie solaire SOFAS et du Centre d'information et de documentation INFOSOLAR. Il s'agit d'un moyen indispensable pour tous ceux qui veulent s'informer amplement sur les articles et prestations offerts dans le secteur des énergies de remplacement. Prix: Fr. 3.— (+ frais d'expédition) contre facture, ou joindre timbres-poste à la commande.

INFOSOLAR, case postale, 5200 Brougg.

## Vie de la SIA

### Communications SVIA

#### Candidatures

M. Pierre-André Dufour, ingénieur chimiste, diplômé EPFL en 1970. (Parrains: MM. D. Rodieux et F. Bosshard.)

M. Pierre-André Nicod, ingénieur géomètre, diplômé EPFL en 1980. (Parrains: MM. B. Biner et R. Gerber.)

M. Jean-Bernard Queloz, ingénieur géomètre, diplômé EPFZ en 1981. (Parrains: MM. J.-L. Horisberger et B. Schenk.)

M. Geo Rathey, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1973. (Parrains: MM. A. Robert-Grandpierre et D. Genton.)

M. Charles Weinmann, ingénieur physicien, diplômé de l'Université de Lausanne en 1974. (Parrains: MM. Cl. Nicod, O. Barde et J. Wahl.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

## Documentation générale

Pas de documentation générale dans ce numéro.

## Bibliographie

### Protection acoustique des bâtiments contre les bruits de circulation

par D. Tatusesco. — Un vol. 15,4 x 24,3 cm, 96 pages, Editions Eyrolles, Paris 1981, broché.

Cet ouvrage est un guide technique permettant une appréhension correcte des problèmes et un choix judicieux des solutions capables de satisfaire aux obligations d'isolement acoustique des façades contre les bruits extérieurs, telles qu'elles découlent de l'arrêté du 6 octobre 1978, en France.

Il commence par analyser la nature des bruits produits par les moyens de transport et la façon dont ces bruits se propagent, pour décrire ensuite les différentes possibilités de protection des façades et d'amélioration de leur isolement, et aboutir, finalement, à l'analyse des textes réglementaires publiés en annexe, et à leur application.

Il donne directement sous forme de tableau les dispositions à adopter (type de fenêtre et de vitrage et type d'entrée d'air).

Enfin, il présente une série de constatations, d'indications et d'observations concernant l'application de l'arrêté du 6 octobre 1978, et essaye d'apporter des précisions pour les situations qui ne sont pas suffisamment éclairées par le texte de l'arrêté et de proposer certaines modifications.

Il est destiné à des architectes ou à des techniciens n'ayant pas de connaissances particulières en acoustique, aussi les parties théoriques ont-elles été réduites autant que possible, pour privilégier, par contre, les parties ayant un caractère pratique. De plus, et toujours dans un but pratique, les méthodes de calcul simples et approximatives, aboutissant à des tableaux immédiatement utilisables, ont été préférées aux méthodes plus rigoureuses mais plus difficiles à appliquer par des non-spécialistes.

Une telle démarche est forcément simplificatrice et ne peut être appliquée qu'aux cas courants qui ne présentent pas de difficultés spéciales. Pour les situations plus compliquées, il est nécessaire de faire appel à un acousticien.

#### Sommaire

Bruits extérieurs aux bâtiments. Niveaux de confort à réaliser à l'extérieur et à l'intérieur. Possibilités de protection acoustique des façades. Isolement des façades. Réglementations concernant l'isolement acoustique des façades. Contrôles réglementaires. Modalités de mesure des isolements acoustiques des façades. Code d'essai.